K1428
CONSEILLER / CONSEILLÈRE DE CABINET MINISTÉRIEL

Emploi cadre

Définition

Le conseiller de cabinet ministériel est le bras droit d'un ministre, sur un périmètre thématique précis ; il constitue le maillon entre le ministre et les acteurs du dossier : administration centrale, autres cabinets, Parlement et représentants d'intérêts.

Accès à l'emploi

Les grandes écoles (INSP, Polytechnique, Sciences Po ou autres grandes écoles)sont des voies d'accès classiques à ce métier. Les recommandations sont de rigueur pour intégrer un cabinet.
Le conseiller ministériel est nommé par arrêté du Premier ministre sur proposition du ministre, et sa nomination est publiée au Journal Officiel.
Le conseiller ministériel est généralement issu d'un de ces trois viviers : fonctionnaire issu des grands corps de l'État, profil politique proche du ministre ou expert sectoriel recruté hors de la fonction publique.

Certifications et diplômes :

- Diplôme d'institut d'études politiques
- Master mention administration publique
- Master mention politiques publiques
- Master mention science politique
- Manager en ingénierie des politiques publiques

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Instruire les questions soumises au ministre
- Assister un Ministre dans l'orientation et l'élaboration de la politique des pouvoirs publics et dans la conduite des affaires du Ministère
- Préparer des projets de loi ou de règlements pour le Gouvernement et élaborer des documents de présentation pour le Parlement

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Assurer la coordination interministérielle
- Etre force de proposition pour l'intégration et l'accompagnement aux méthodes et techniques innovantes

Développement économique

- Coordonner les dossiers stratégiques transversaux
- Assurer l'interface avec les acteurs extérieurs (représentants d'intérêts, associations, fédérations professionnelles ou experts)
- Rédiger des rapports d'aide à la décision, prenant en compte l'ensemble de l'écosystème, toutes les parties prenantes et leurs intérêts
- Etablir un diagnostic stratégique
- Identifier les circuits et les acteurs clés dans un processus décisionnel
- Anticiper les enjeux politiques et les impacts des décisions publiques

Savoir-faire secondaires

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Analyser des documents juridiques pour préparer des dossiers
- Rédiger des notes de cadrage
- Analyser des projets de texte
- Assurer le suivi des affaires et des dossiers en cours
- Instruire des dossiers sur des thématiques complexes
- Evaluer l'impact économique de nouvelles politiques
- Etablir des argumentaires techniques pour arbitrer et opérer des choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques des élues et élus (modes de gestion, missions, projets, ressources, plans d'actions)
- Mettre en œuvre les politiques publiques
- Interpréter des textes de loi
- Développer des systèmes d'aide à la décision

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Préparer les dossiers techniques pour les réunions
- Filtrer et synthétiser l'information produite par l'administration centrale
- Anticiper les points de blocage et les contre argumentations possibles

Développement économique

- Interpréter des résultats d'analyses pour des décisions stratégiques
- Etablir des prévisions, des évaluations, des recommandations, des perspectives
- Discerner les enjeux

Management, Social, Soin

- Conseiller le pouvoir politique dans les modalités d'action en gestion de crise

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de leadership
- Etre ouvert aux changements
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs

Savoirs

Domaines d'expertise

- **Politiques publiques**
- Veille sur les évolutions des politiques gouvernementales

Normes et procédés

- Organisation politique, juridique et administrative française et européenne
- **Droit constitutionnel**

Techniques professionnelles

- Environnement administratif, institutionnel et politique

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- Possibilité de télétravail
- En contact avec du public
- Travail en mode projet

Horaires et durée du travail

- Mobilisable en urgence

Lieux et déplacements

- Zone internationale
- Zone nationale

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Publics spécifiques

- Travail avec des organisations ou partenaires internationaux

Types de structures

- Organisme public

Secteurs d'activité

- Service public, défense et sécurité
- Activités juridiques et comptables
- Communication et marketing

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail